



## Prélèvements abusifs et explosion des coûts : le mécontentement généralisé !

- ◆ Depuis la mise en ligne des bulletins de paie sur l'ENSAP, nous sommes submergés de témoignages de collègues constatant avec stupeur que les **montants prélevés par la MGEN, dans le cadre de la PSC, sont très souvent bien supérieurs à ce qui était attendu.**
- ◆ La cause ? Le passage au contrat collectif "obligatoire" au 1er mai 2026 s'est accompagné d'un éclatement des cotisations. Alors que la communication officielle promettait une prise en charge "historique" à hauteur de 50 % par l'employeur, la réalité comptable se traduit pour beaucoup par une **perte immédiate de pouvoir d'achat.**
- ◆ Le 25 novembre 2025, à l'Assemblée nationale, le ministre de l'Éducation nationale, Édouard Geffray, avait défendu la mise en place de la Protection Sociale Complémentaire (PSC), assurant qu'elle résultait d'un **accord majoritaire signé par six syndicats sur sept.**  
C'est exact :

FSU • UNSA Éducation • SGEN-CFDT • CGT Educ'action • SNALC • SUD Éducation ont **signé l'accord PSC du 8 avril 2024.**

**! FO est la seule organisation représentative à avoir refusé de signer.**



## PSC Obligatoire : FO dit TOUT en commission nationale

- ◆ Seule organisation syndicale à avoir refusé de signer ces accords PSC, la **FO avait anticipé ce désastre.** Le 18 mai dernier, lors de la commission officielle de suivi, nos

représentants ont porté les faits indiscutables du terrain :

✓ Un mensonge sur les coûts réels : **la participation de l'État s'avère trompeuse**. Le basculement obligatoire vers le contrat collectif a détruit des libertés fondamentales et a durement frappé les collègues les plus précaires (AED, AESH, contractuels).

✓ Le casse-tête de la fiche de paie : là où figurait une ligne claire ("M.G.E.N. Adhérent"), **l'administration a introduit entre 5 et 7 nouvelles lignes incompréhensibles** (part forfaitaire, part solidaire, fonds social, taxe retraité...). De plus, les options de couverture (options 1 ou 2) et la protection des conjoints/enfants ne sont plus déduites du salaire mais prélevées à part directement sur les comptes bancaires, complexifiant la gestion financière des foyers.

✓ L'effondrement de la prévoyance : en actant le "découplage" entre la santé et la prévoyance, le ministère a créé un gouffre sécuritaire. La prévoyance étant devenue facultative, le **taux d'adhésion s'est effondré à un niveau alarmant de 4,68%** (seulement 72 198 adhérents sur plus de 1,5 million d'agents éligibles). Des milliers de collègues ne sont plus couverts en cas d'invalidité ou de congé longue maladie !

✓ Chaos technique et administratif : **espaces adhérents inaccessibles, basculements de contrats individuels bloqués et plateforme téléphonique saturée**. Pour couronner le tout, la gestion du tiers payant a été déléguée à un organisme externe (Viamedis), dont la sécurité et l'efficacité posent déjà question.

[Lire notre déclaration](#)

## Vos droits ne se négocient pas, ils se défendent : exigeons l'annulation !

◆ FO n'acceptera pas que la **santé et la prévoyance des agents de l'Éducation nationale soient sacrifiées sur l'autel d'une logique comptable**. FO invite à nouveau l'ensemble des organisations syndicales signataires à retirer leur signature de cet accord.

◆ Les garanties annoncées ne répondent pas aux besoins réels, les prises en charge restent insuffisantes et les niveaux de cotisations témoignent d'une négociation menée à minima.

✗ Pour FO, participer à des discussions dont l'issue était écrite d'avance n'aurait servi qu'à **valider un cadre défavorable**.

✗ C'est précisément pour éviter cela que FO a refusé de signer l'accord et de s'enfermer dans une négociation **sans rapport de force**.

✗ Dans le dossier de la PSC comme ailleurs, FO défend une conception exigeante de l'action syndicale : **on ne signe pas pour accompagner des reculs, on se bat pour les empêcher et pour conquérir de nouveaux droits**.

◆ Face à la colère grandissante, à la **baisse prévisible du pouvoir d'achat**, aux dérives d'un système qui s'attaque à la Sécurité sociale de 1945, FO exige :

- 👉 la dénonciation de l'accord
- 👉 la liberté d'adhésion
- 👉 la solidarité intergénérationnelle
- 👉 la défense de la Sécurité sociale



[Nous contacter](#)

---

**FNEC FP-Force Ouvrière**  
**- Académie de Rennes -**

Fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation  
professionnelle

---

